## Les mesures de prévention du suicide sont en progrès dans certains pays mais il faudrait faire beaucoup plus

Au cours des cinq années écoulées depuis la publication du premier rapport mondial de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le suicide, le nombre de pays disposant de stratégies de prévention du suicide a progressé : telle est la constatation de l'Organisation qui prépare actuellement la Journée mondiale de prévention du suicide, qui aura lieu le 10 septembre. Toutefois, le nombre total de pays possédant des stratégies, qui s'établit à 38 à peine, reste encore trop faible et les gouvernements doivent s'engager à élaborer de telles stratégies.

«Malgré les progrès réalisés, on compte toujours un décès par suicide toutes les 40 secondes», rappelle le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «Chacun de ces décès est une tragédie pour la famille, les amis et les collègues. Or, on peut éviter les suicides. Nous appelons tous les pays à intégrer, de manière durable, les stratégies de prévention du suicide qui ont fait leurs preuves dans leurs programmes nationaux de santé et d'éducation».

## Les taux de suicide sont au plus haut dans les pays à revenu élevé ; le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes

Le taux mondial de suicide standardisé par âge[1] pour 2016[2] était de 10,5 pour 100 000 habitants. Toutefois, les taux varient largement d'un pays à l'autre, de 5 décès par suicide pour 100 000 habitants à plus de 30 pour 100 000. Alors que 79 % des suicides dans le monde ont lieu dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les pays à revenu élevé ont le taux le plus élevé – 11,5 % pour 100 000 habitants. Près de trois fois plus d'hommes que de femmes mettent fin à leurs jours dans les pays à revenu élevé, alors que dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les différences entre hommes et femmes sont plus ténues.

Le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, après les traumatismes dus aux accidents de la route. Parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans, le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes filles (après les affections maternelles) et la troisième cause de décès chez les garçons (après les accidents de la circulation et la violence interpersonnelle).

Les méthodes de suicide les plus courantes sont la pendaison, l'auto-empoisonnement par les pesticides et les armes à feu. Parmi les interventions clés qui ont fait la preuve de leur efficacité pour réduire le nombre de suicides, on trouve la limitation de l'accès aux moyens de se suicider ; la sensibilisation des médias à un traitement médiatique responsable du suicide ; la mise en œuvre de programmes destinés aux jeunes pour leur permettre d'acquérir les capacités d'affronter les difficultés de la vie ; et l'identification et la prise en charge précoces ainsi que le suivi des personnes à risque.

## Réglementation des pesticides : une stratégie insuffisamment utilisée mais très efficace

L'intervention qui a dans l'immédiat le plus fort potentiel de réduction du nombre de suicides est la limitation de l'accès aux pesticides qui sont utilisés délibérément pour s'empoisonner. La forte toxicité de nombreux pesticides signifie que les tentatives de suicide par ce moyen conduisent souvent à la mort, en particulier dans les situations où il n'existe pas d'antidote ou d'établissements médicaux à proximité.

Comme il est indiqué dans la publication de l'OMS qui paraît aujourd'hui, *La prévention du suicide : Indications pour les services d'homologation et de réglementation des pesticides*, il existe désormais un corpus de plus en plus important de données internationales montrant que l'interdiction du recours aux pesticides très dangereux peut faire baisser les taux de suicides nationaux. Le pays le mieux étudié est Sri Lanka, où une série d'interdictions a entraîné une baisse de 70 % du nombre de suicides et, d'après les estimations, a permis de sauver 93 000 personnes entre 1995 et 2015. En République de Corée, où le paraquat – un herbicide – était à l'origine de la plupart des suicides dans les années 2000, l'interdiction de ce produit en 2011-2012 a été suivie entre 2011 et 2013 d'une diminution de moitié du nombre de décès par suicide dus à l'ingestion de pesticides.

**Il convient d'améliorer la qualité des données**

L'enregistrement en temps opportun et le suivi régulier des suicides au niveau national sont les fondements de stratégies de prévention du suicide efficaces au niveau national. Pourtant, seuls 80 des 183 États Membres de l'OMS pour lesquels des estimations ont été établies en 2016 disposaient de données d'état civil de bonne qualité. La plupart des pays où ces données faisaient défaut étaient des pays à revenu faible ou intermédiaire. Une meilleure surveillance permettra de mettre en place des stratégies de prévention plus efficaces et de rendre compte plus précisément des progrès accomplis pour atteindre les objectifs mondiaux.

**Note :**

Le 10 septembre, l'OMS lance, en collaboration avec ses partenaires mondiaux, la Fédération mondiale pour la santé mentale, l'Association internationale pour la prévention du suicide et United for Global Mental Health, une campagne d'*actions de 40 secondes*. Le point d'orgue de la campagne sera la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre, qui cette année a aussi pour thème la prévention du suicide.